

Promotion de la nature dans les communes

Expériences et exemples de bonnes pratiques
dans les communes du parc naturel



Evelyne Oberhummer
MSc en biologie
Responsable du secteur Nature et Paysage
Parc naturel Pfyn-Finges

Rachel Imboden
MSc en biologie
Studio Natur Imboden

Table des matières

1	Introduction	6
2	La nature en milieu bâti	7
3	Lessons learned – principaux constats et facteurs de réussite	9
	3.1 Management et planification	9
	3.2 Mise en œuvre et matériaux	11
4	Mise en réseau et échanges	12
5	Expériences issues des projets : mise en œuvre d'espaces favorisant la biodiversité	14
	5.1 Petit-Bois : D'un vignoble à une zone de loisirs riche en biodiversité	17
	5.2 Parking « Claude » : Le potentiel de réduction de la chaleur sur les parkings publics	21
	5.3 Lätzi Tolu : Un espace, deux vocations : biotope et bassin pour enfants	25
	5.4 Voie 2 : La plus belle salle d'attente de Suisse	29
	5.5 Plantations de vivaces sauvages à Oberems : Le grand potentiel des espèces locales	33
6	Retours d'expérience : encourager la formation de base et continue	37
	6.1 Conseils de jardinage : Favoriser la nature autour des bâtiments	38
	6.2 Festival de la nature : Libre passage pour le hérisson	40
	6.3 Jardin scolaire : Expérimenter le cycle de la nature	42
	6.4 Rencontre technique « Entretien durable des espaces verts » : Journée d'échanges sur la gestion des espaces verts communaux	44
	6.5 Cours de taille des arbres : Pour les communes et les particuliers	46
7	Une surface reverdie – et après ?	49
	7.1 Points essentiels pour un entretien réussi des espaces verts	50
	7.2 Plan d'entretien	52
	7.3 Contenu d'un plan d'entretien sous forme de tableau	52
	7.4 Conseil continu	52
8	Conclusion et remerciements	53

Annexe A	Principes pour davantage d'espaces naturels dans les milieux bâtis	55
	A.1 Les avantages des vivaces indigènes	56
B	Bases légales	56
	B.1 Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)	56
	B.2 Stratégie Biodiversité Suisse (SBS) 2012	57
	B.3 Plan d'action Biodiversité	57
	B.4 Plan directeur cantonal	57
C	Check-list pour la planification et pour la mise en œuvre	58
	C.1 Check-list pour la planification	58
	C.2 Check-list pour la réalisation	59
D	Check-list et catalogue d'idées pour la communication	60
	D.1 Check-list pour la communication	60
	D.2 Canaux de communication	61
E	Exemples de plans d'entretien	62
F	Recommandations et références complémentaires	66

Résumé

Le présent dossier rassemble les méthodes et expériences tirées des bonnes pratiques acquises par le Parc naturel Pfyn-Finges entre 2016 et 2024 en matière de valorisation écologique du milieu bâti. Il aborde des thématiques centrales qui ont fait leurs preuves sur le terrain ou qui sont riches en enseignements.

Les leçons tirées de la planification, de la mise en œuvre et de la formation ainsi que des conseils y sont systématisés. Des check-lists et de courtes « lessons learned » servent d'outils pratiques. Ce document se veut un ouvrage de référence pour toutes les personnes qui s'intéressent à la nature en milieu bâti et souhaitent profiter de ces trésors d'expérience.

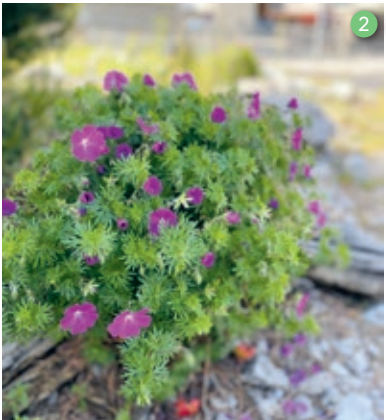
Les zones habitées offrent une grande diversité d'habitats et jouent un rôle essentiel dans les liaisons entre la flore et la faune. Les valorisations écologiques dans ces espaces apportent une contribution majeure à la promotion de la biodiversité et complètent les aires protégées existantes ainsi que les mesures mises en place sur les surfaces agricoles.

Les projets du Parc naturel Pfyn-Finges s'inscrivent dans le long terme et appliquent des principes écologiques ainsi que les fondements du développement durable. On privilégie l'utilisation de matériaux régionaux et naturels; des éléments favorisant la biodiversité, comme l'intégration de bois mort, sont introduits de manière ciblée. Le suivi continu des projets permet une observation, un pilotage et une optimisation sur plusieurs années.

Un accent particulier a été mis sur l'intégration d'expertises externes. La planification, le développement et la mise en œuvre ont été réalisés en étroite collaboration avec des spécialistes et des mandataires. Le transfert de connaissance résultant de ces projets a bénéficié à la fois à l'équipe du parc naturel et à ses partenaires externes.



Lors des travaux d'entretien, on observe régulièrement des mantes religieuses et d'autres insectes. →



Le rond-point de Loèche, à la bifurcation pour Salquenen, est aménagé de manière naturelle.

Les pins plantés au centre sont entourés d'un espace rudéral riche en espèces. Sans arrosage et avec un minimum d'entretien, diverses plantes indigènes fleurissent ici chaque année.

- 1 Gaillet jaune
- 2 Géranium rouge sang
- 3 Oeillet des Chartreux
- 4 Anthéric rameux

1 Introduction

Chaque année, le Parc naturel Pfyn-Finges met en œuvre des projets de valorisation écologique sur des espaces publics, en collaboration avec des communes du parc naturel. Outre la création de nouveaux aménagements, les concepts d'entretien existants sont également examinés et optimisés. Les communes bénéficient de conseils spécialisés, d'un appui en matière de coordination et de direction de chantier, ainsi que du savoir approfondi et de l'expérience pratique de l'équipe du parc.

Afin d'assurer le transfert de connaissances sur le long terme et de renforcer les compétences dans le domaine des valorisations écologiques, ce document présente des exemples de bonnes pratiques issus des communes du parc. Cette compilation met en avant des constats précieux tirés des expériences sur le terrain et illustre des méthodes éprouvées de manière concrète.

Les enseignements sont résumés sous forme de « *lessons learned* » et complétés par des check-lists pratiques ainsi que par des références bibliographiques. Ce document constitue ainsi une base utile pour la planification et la mise en œuvre de futurs projets de valorisation écologique.



Massif de vivaces planté à Salquenen. Grâce à des concepts d'entretien adaptés et à des plantations de vivaces indigènes, les espaces verts publics peuvent être optimisés de façon à la fois bénéfique pour la nature et respectueuse des ressources.

Il décrit également l'importance de la nature dans les zones habitées et précise la responsabilité légale des communes dans ce domaine.

Ce document s'adresse donc directement aux actrices et acteurs concernés. Son objectif est de renforcer la prise de conscience autour des valorisations écologiques et de favoriser le développement de futurs projets sur une solide base de connaissances scientifiques.



Tas de branches dans le jardin scolaire de Gampel. Des petites structures accompagnées de panneaux explicatifs peuvent inspirer la population à créer des aménagements similaires dans leur propre jardin.

2 La nature en milieu bâti

Les bourdonnements dans les massifs fleuris, l'ombre rafraîchissante des arbres, le vol d'un machaon dans un jardin : au cœur des zones habitées, la nature enrichit notre quotidien et contribue à notre bien-être. À l'heure où les températures augmentent et où les périodes de canicule s'allongent, son rôle devient crucial : les grands arbres à feuillage, les façades végétalisées, les parcs verdoyants ou encore les places arborisées permettent de réduire significativement la chaleur urbaine. De nombreux autres arguments plaident en faveur du développement de la nature en milieu bâti. À ce sujet, nous recommandons le guide pratique *Nature en ville et village* (2022), publié par le canton du Valais.

Pour gagner l'adhésion des responsables communaux, il importe d'exposer avec clarté et conviction les raisons qui plaident pour davantage de nature en milieu bâti. En effet, beaucoup considèrent encore que les signes d'un village soigné sont des pelouses tondues, des haies de thuyas taillées au cordeau ou des places parfaitement entretenues. Souvent, les haies indigènes à l'aspect naturel sont encore perçues comme du « cheni », et les animaux qui y vivent comme des nuisibles qui n'ont pas leur place dans un environnement habité. De plus, la nature est fréquemment considérée comme une contrainte supplémentaire à entretenir et à gérer. Pour que la nature soit mieux acceptée dans les zones habitées, il faut du temps et un changement de perception au sein de la population.

L'établissement de principes écologiques dès le lancement d'un projet permet de préciser les objectifs et de fixer clairement les priorités. Les principes présentés dans le présent rapport (voir encadré et Annexe A) constituent une aide précieuse pour la planification, la réalisation et l'entretien des espaces verts en milieu bâti. Ils soutiennent les spécialistes dans leur mission de garantir durablement la qualité écologique tout en tenant compte des exigences fonctionnelles et esthétiques. Ces principes montrent comment favoriser efficacement la nature, réduire la consommation de ressources et impliquer activement la population dans les processus de valorisation.

Même si, en Valais, les zones bâties sont situées en milieu rural avec un accès proche à la nature, leurs habitantes et habitants profitent pleinement de ses nombreux bienfaits dans leur cadre de vie et assument une part de responsabilité pour la préservation de la biodiversité.



Machaon

Principes pour davantage de nature en milieu bâti

1. Préserver et valoriser les habitats proches de la nature
2. Protéger et utiliser durablement les structures à haute valeur écologique
3. Assurer une conception à la fois attractive et fonctionnelle
4. Réduire l'imperméabilisation des sols
5. Utiliser des plantes locales et adaptées au site
6. Employer des matériaux économes en ressources et privilégier les circuits courts
7. Mettre en place une gestion de l'eau et une irrigation adaptées
8. Assurer un entretien écologique et éviter les interventions nuisibles
9. Gérer les plantes et espèces animales exotiques envahissantes
10. Sensibiliser et impliquer la population
11. Promouvoir l'expertise et la collaboration interdisciplinaire

Ces 11 principes sont détaillés dans l'Annexe A.

Responsabilité des communes

Les communes ont une responsabilité légale claire : veiller à la présence et à la valorisation de la nature dans les espaces habités. Dès les premiers échanges avec les autorités communales, il ne suffit donc pas d'insister sur l'apport de la nature pour la biodiversité et la qualité de vie des habitantes et habitants. Il est tout aussi nécessaire de rappeler les obligations légales qui s'y rapportent. Les principales dispositions applicables aux communes sont résumées dans l'Annexe B.

En pratique, la mise en œuvre de ces prescriptions reste difficile et son financement insuffisant. Trop souvent, la Confédération et les cantons privilégient les grandes études ou le développement de méthodes générales, plutôt que de soutenir des mesures concrètes et efficaces menées directement au niveau communal.



Les échanges réguliers entre les services de voirie d'une région constituent une véritable richesse pour tous. Le Parc naturel Pfyn-Finges organise des rencontres et des journées de formation très appréciées par les équipes. En 2023 et 2024, ces journées se sont tenues dans la commune de Brig-Glis.

3 Lessons learned – principaux constats et facteurs de réussite

L'expérience acquise depuis 2016 permet aujourd'hui d'établir une distinction entre les conditions qui favorisent la réussite d'un projet, les obstacles potentiels et les approches qui se révèlent efficaces sur le terrain.

Ces enseignements constituent des repères utiles pour la planification, la mise en œuvre et l'entretien à long terme des espaces naturels en milieu bâti. Une check-list complémentaire (Annexe C) résume sous forme de mots-clés les points essentiels concernant la gestion, la planification et la réalisation de projets. Elle peut également servir d'outil pour garantir la qualité.

3.1 Management et planification

Coopérer avec des partenaires motivés à toutes les étapes

Un projet ne réussit que si les personnes impliquées dans la planification, la mise en œuvre et l'entretien sont motivées et sensibilisées. Lorsque ce n'est pas le cas, on observe souvent des échecs ou du gaspillage de ressources : plantations coûteuses qui dépérissent, espaces laissés à l'abandon et perçus négativement par la population. Depuis 2021, le Parc naturel Pfyn-Finges mise donc sur des collaborations ciblées avec des acteurs engagés. Des résultats tangibles et positifs permettent ensuite de convaincre même les plus sceptiques.

Préparer des arguments en amont pour les sujets sensibles

Certains thèmes – serpents, insectes nuisibles, jardins en friche ou encore espèces invasives – suscitent régulièrement des réticences. Il est utile de préparer des arguments solides pour désamorcer ces discussions.

Trouver des compromis sans renoncer aux principes écologiques

La réalité oblige souvent à concilier différents intérêts. L'essentiel est de maintenir les fondements de la conception écologique et durable (voir encadré page 7 et Annexe A). Par exemple, un massif de vivaces peut accueillir quelques plantes ornementales non indigènes, à condi-

tion qu'elles ne soient pas envahissantes et qu'elles offrent un intérêt pour la biodiversité.

Associer les habitantes et habitants renforce l'adhésion

Les processus participatifs, comme l'intégration des écoles ou des groupes locaux dans les projets, suscite l'intérêt et accroît la légitimité de ces derniers.

Améliorer l'acceptation de la population par une communication ciblée

La nature en milieu bâti crée parfois des paysages inhabituels. Pour qu'ils soient acceptés, il est crucial de communiquer de manière proactive et transparente avec la population (voir check-list en Annexe D).

Commencer par une analyse de site approfondie

Dès la première visite, il est important d'observer et de prendre en compte le vent, l'ensoleillement, la température, la qualité du sol et les usages du lieu afin d'orienter correctement la planification.

Utiliser les matériaux disponibles sur place

Il est préférable d'intégrer les matériaux et structures déjà présents dans la planification, afin d'économiser les ressources et de maintenir un équilibre dans la gestion des matériaux.

Miser sur quelques mesures ciblées

Souvent, quelques interventions bien choisies suffisent pour obtenir une amélioration

écologique significative. Chercher à reproduire tous les types de biotopes sur une petite surface est une erreur à éviter. Mieux vaut tenir compte des caractéristiques régionales et des connexions avec l'environnement proche.

Créer une « nature ordonnée »

Les espaces naturels doivent donner un signal clair: ce ne sont pas des friches abandonnées, mais des lieux entretenus et porteurs de qualité écologique. Une conception lisible – par exemple un chemin bien défini – permet de marquer cette différence.

Associer zones naturelles et espaces accessibles au public

L'aménagement peut combiner des zones réservées à la nature avec des espaces ouverts au public, offrant ainsi des lieux de rencontre et de sensibilisation. Une bonne répartition des usages permet à la fois d'expérimenter et de protéger la nature.

Prévoir une planification souple

Des esquisses de projet plutôt que des plans trop détaillés laissent de la marge pour adapter le projet en cours de réalisation. Les contraintes techniques (réseaux électriques, conduites d'eau, distances de construction, zones protégées) doivent toutefois être définies avec précision dès le départ.

Collaborer efficacement avec des entreprises spécialisées en jardins naturels

Lorsqu'aucun appel d'offres public n'est nécessaire (en dessous de 150 000 CHF), collaborer avec une entreprise de jardins naturels peut faire gagner du temps, réduire les coûts et favoriser l'échange de savoir-faire. Les projets de référence de l'entreprise permettent de vérifier si son approche est réellement respectueuse de la nature.

Prévoir des imprévus dans la planification budgétaire

Des travaux inattendus surviennent presque toujours au cours du chantier. Il est donc recommandé de réserver 5 à 10 % du budget pour couvrir ces éventualités.

Poser des questions !

En cas d'incertitude, il ne faut pas hésiter à demander conseil, en interne comme en externe. Un échange ouvert évite erreurs et malentendus.

Intégrer la question de l'entretien dès la planification

L'entretien doit être garanti dès le début. Les personnes qui en seront responsables doivent être impliquées dès la conception, afin que leurs besoins et compétences soient pris en compte et que les mesures soient adaptées en conséquence.

Planifier le temps nécessaire au développement des espaces verts

Les surfaces proches de la nature évoluent lentement. Ainsi, une prairie fleurie peut mettre jusqu'à cinq ans avant de s'établir. Il est essentiel de le communiquer dès le départ pour éviter des attentes irréalistes.

Assurer un suivi au-delà de la phase de réalisation

Que ce soit au sein de la commune ou d'une autre instance, il est important de désigner une personne responsable du suivi et du conseil après la mise en œuvre. Cela garantit la continuité et conditionne la réussite du projet sur le long terme.

Favoriser le transfert des connaissances par les réseaux professionnels

Les échanges avec des spécialistes garantissent une progression constante dans un domaine en perpétuelle évolution. Ils offrent aussi l'occasion de faire preuve d'autocritique, de partager les erreurs et de tirer des enseignements de chaque projet.

Renforcer les connaissances sur les plantes et les milieux naturels

Bien connaître les caractéristiques d'un site et les espèces végétales adaptées est essentiel pour élaborer des concepts de plantation pertinents et pour évaluer de manière critique les propositions des jardiniers ou planificatrices. Outre les aspects écologiques, il convient également de prendre en compte la valeur culturelle et esthétique des plantes.



Le biotope récemment aménagé près du Lätzi Tolu combine une zone de baignade clairement délimitée avec un espace naturel protégé. À l'arrière, un bassin peu profond invite à une baignade en toute sécurité, tandis qu'au premier plan s'épanouit un biotope précieux pour la flore et la faune.

3.2 Mise en œuvre et matériaux

Organiser des réunions de chantier régulières

Des rencontres hebdomadaires sur les chantiers permettent de discuter rapidement des problèmes et de prendre les décisions nécessaires directement sur le terrain, selon les compétences de chacun.

Choisir des végétaux d'excellente qualité

Choisir des plantes saines, vigoureuses et issues de la production suisse coûte plus cher au départ, mais augmente fortement leurs chances de croissance et s'avère rentable à long terme.

Préférer les plants en pots aux arbustes à racines nues

Lorsque le budget le permet, il est préférable d'opter pour les végétaux en pot, plus coûteux mais offrant un meilleur taux de survie que les plants livrés à racines nues.

Définir clairement la qualité et la quantité des semences

Pour les prairies, il est indispensable d'utiliser des semences de haute qualité et adaptées aux conditions suisses. Aussi, il convient d'éviter le semis trop dense car il favorise la dominance des graminées. Selon les objectifs, il est parfois pertinent de semer uniquement des fleurs puisque les graminées se ressèment souvent d'elles-mêmes.

Combiner semis et plantations

Les surfaces ensemencées peuvent être complétées par des plants de vivaces ou des tapis pré-végétalisés. Cette solution améliore l'aspect visuel dès le départ et favorise l'acceptation par la population.

Adapter la diversité des espèces à la taille de la surface

Le nombre d'espèces doit être proportionné à la surface disponible. Sur de petites surfaces, un choix restreint d'espèces renforce la stabilité écologique et facilite la pollinisation par les insectes. Il convient toutefois d'éviter les monocultures.

Valoriser aussi les massifs de fleurs saisonnières

Les surfaces replantées plusieurs fois par an (massifs de fleurs saisonnières) ont également leur place dans l'espace public. Choisir soigneusement des espèces favorables aux insectes apportera une contribution positive à la biodiversité, même en l'absence quasi-totale de plantes indigènes.

Créer des espaces de test ou de démonstration

Mettre en place des surfaces expérimentales ou des jardins de démonstration permet de tester en amont différentes plantations et mesures, tout en offrant à la population un aperçu concret de leur évolution.

4 Mise en réseau et échanges

Comme le disait le philosophe grec Héraclite : « Rien n'est permanent, sauf le changement ». Ces dernières années, nous avons beaucoup appris grâce à la formation continue, aux échanges et à la mise en réseau.

Les principales plateformes qui ont été utilisées sont :

Échanges avec des spécialistes du canton du Valais

Le dialogue établi avec l'unité Environnement du Service de la construction des routes nationales (SCRN) est un bon exemple de collaboration réussie. Forte d'une grande expérience dans le semis et l'entretien des prairies sèches (écotype valaisan), cette équipe a partagé ses compétences lors de visites de terrain ou sous forme de conseils. D'autres spécialistes issus de divers services et sections cantonaux ont été associés à la démarche.

Échanges avec des spécialistes du jardinage naturel

Le dialogue avec des spécialistes du jardinage naturel a apporté de précieux enseignements, grâce à leur vaste expérience dans la création et l'entretien de milieux verts respectueux de la nature.

Échanges dans le cadre de formations continues

La participation à des cours proposés par le SANU, la fondation Pusch et l'organisation Bioterra, ainsi que l'organisation de nos propres formations (par ex. cours de taille d'arbres ou rencontres destinées aux services communaux, voir page 44) ont largement contribué au transfert de connaissances.

Échanges avec des spécialistes externes

L'équipe Nature et Paysage du parc naturel a régulièrement pris part à des colloques spécialisés et entretenu des contacts directs avec des expertes et experts externes. Ces personnes ont été intégrées à certains projets ou sollicitées lors de la planification. Les projets ont aussi été présentés dans les milieux spécialisés, comme les tables rondes organisées par la fondation Pusch à des fins de partage d'expériences.

Synergies avec d'autres projets internes

La diversité des missions du parc naturel engendre de multiples points de convergence entre objectifs et intérêts. Elle permet ainsi de tisser des réseaux solides et de tirer parti de synergies porteuses (community building).

Recours à la littérature spécialisée

La littérature consacrée à la promotion de la biodiversité et au jardinage naturel est en constante expansion. La lecture régulière de nouvelles publications, combinée aux tests menés sur des parcelles expérimentales avec différentes méthodes et associations de plantes, a permis de dégager de nouvelles pistes et d'enrichir l'expérience pratique.



Aménagement naturel du cours d'eau Lätzi Tolu.



Un panneau explicatif attire l'attention sur l'importance des vergers dans le site du Petit-Bois.



Grâce à des rosiers sauvages, une façade grise gagne en attractivité.

5 Expériences issues des projets : mise en œuvre d'espaces favorisant la biodiversité

Les projets de référence présentés ci-dessous ont été sélectionnés de manière à refléter la diversité des dimensions, des sites et des méthodes de végétalisation des surfaces. Ils offrent un aperçu complet de l'organisation,

des coûts ainsi que des retours positifs et négatifs issus de la pratique. Les photographies illustrent les résultats, tout en rappelant que ces espaces évoluent parfois rapidement dans le temps.

Aperçu des projets de référence :

5.1
Petit-Bois

1

D'un vignoble à une zone de loisirs riche en biodiversité

Page 17



5.2
Parking « Claude »

2

Le potentiel de rafraîchissement des parkings publics

Page 21



5.3
Lätzi Tolu

3

Un espace, deux vocations : biotope et bassin pour enfants

Page 25



5.4
Voie 2

4

La plus belle salle d'attente de Suisse

Page 29



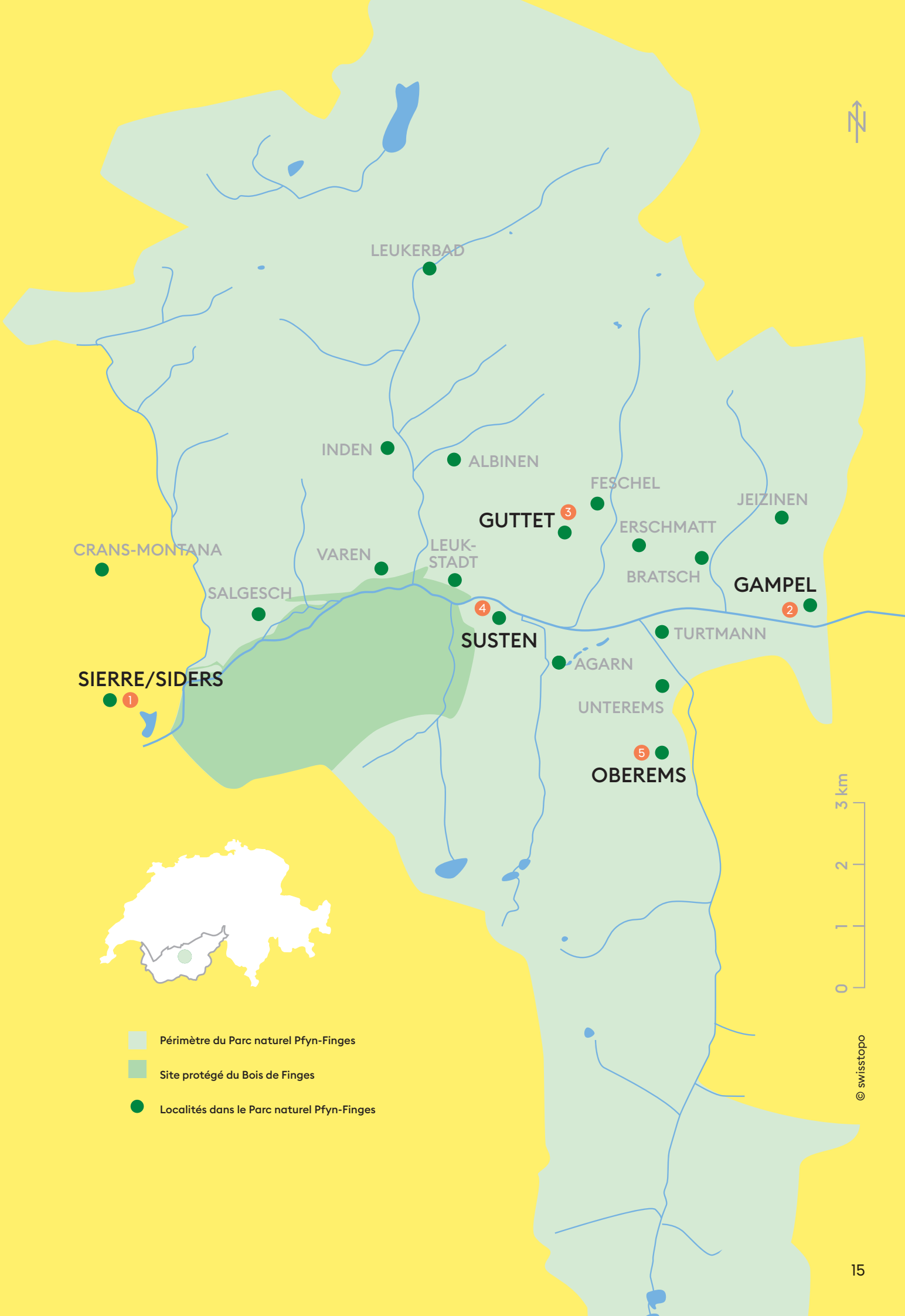
5.5
Plantations de vivaces sauvages

5

Le grand potentiel des espèces locales

Page 33



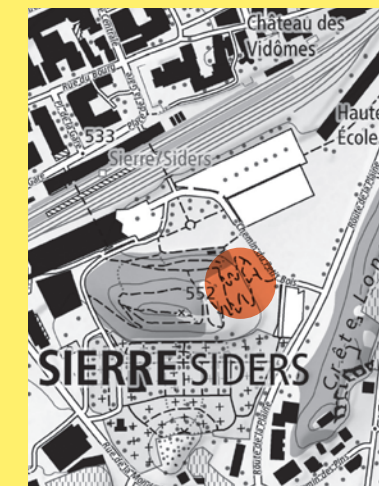




5.1 Petit-Bois, Sierre

D'un vignoble à une zone de loisirs riche en biodiversité

Commune :	Sierre
Surface :	5'500 m²
Période de planification :	2021 – 2022
Période de réalisation :	2022 – 2023
Suivi :	Depuis 2023
Coûts :	422'000 CHF (hors travaux du parc naturel et de la commune)



Acteurs

Maître d'ouvrage :	Ville de Sierre
Direction de projet :	Parc naturel Pfyn-Finges
Bureau d'environnement :	Studio Natur Imboden
Entreprises de paysagisme :	Jardin SA, Eggel ArtenGarten GmbH
Entreprises de construction :	Salamin & Cie Sàrl, Pierre à Pierre
Lutte contre les néophytes :	Zorèyè service forestier
Écoles :	Écoles primaires de Sierre
Graphisme et impression :	Giger Graphics, Caméléon Rouvinet Sàrl
Autres :	Association suisse des aveugles et malvoyants

Objectifs du projet

Transformer le vignoble :

- Convertir la vigne existante en un espace naturel et récréatif pour la population ;
- Expérimenter la méthode Miyawaki sur une parcelle test.

Valoriser les conditions naturelles :

- Intégrer les caractéristiques locales (par ex. sol pauvre) dans la réalisation ;
- Créer différents habitats riches en espèces.

Répondre aux défis climatiques :

- Aborder la question de l'avenir des cultures viticoles face au changement climatique.

Un lieu de rencontre entre l'homme et la nature :

- Faire du vignoble renaturé une vitrine de la biodiversité ;
- Offrir un lieu de détente, de découverte et de sensibilisation à la nature ;
- Utiliser le site comme espace d'excursion et de formation.

Étapes de réalisation

Automne 2022

- Arrachage et élimination appropriée des vignes et des déchets;
- Travaux de terrassement, amélioration des sols et construction des chemins;
- Lutte contre les néophytes envahissantes;
- Construction d'un mur en pierres sèches et réalisation d'assises avec des blocs de pierre;
- Semis et plantations;
- Ajout de structures (tas de branches, amas de pierres, bois mort).

Printemps 2023

- Travaux de terrassement, amélioration des sols et construction de nouveaux chemins;
- Semis et plantations;
- Intégration de structures (tas de branches, amas de pierres, bois mort);
- Installation d'hôtels à insectes réalisés et posés par les classes d'école.

Automne 2023

- Installation d'une fontaine d'eau potable;
- Création de panneaux d'information;
- Inauguration officielle du site.

Expériences positives

- Demande directe du président de la Ville de Sierre au Parc naturel Pfyn-Finges;
- Grande confiance et forte motivation de la part du maître d'ouvrage;
- Planification basée sur des esquisses plutôt que sur des plans détaillés;
- Collaboration directe avec un paysagiste motivé;
- Choix de plants en conteneur plutôt que de plants à racines nues;
- Utilisation de charbon actif pour les arbres et arbustes;
- Couverture du sol avec un paillis organique;
- Garantie d'un entretien durant au moins deux ans par le paysagiste ayant réalisé le projet, avec formation du personnel communal pour la suite;
- Semis et plantations effectués en grande partie à l'automne;
- Valorisation des éléments naturels par des panneaux d'information conçus avec humour;
- Création d'un lieu d'apprentissage multifonctionnel pour cours et excursions;
- Retours très positifs des personnes visitant le site.

Difficultés et défis

- Contraintes climatiques et topographiques dues à l'emplacement exposé du site.
- Conflit d'intérêts sur les surfaces viticoles, la vigne étant un élément central du patrimoine culturel valaisan.
- Communication tardive avec la population: les habitantes et habitants n'ont été informés qu'après le début des travaux, ce qui a entraîné des incompréhensions.
- Complexité de l'installation de la fontaine:
 - Réalisation d'une pièce spéciale en pierre naturelle du Valais avec bouton-poussoir et système automatique de rinçage;
 - Planification et organisation lourdes, nécessitant l'intervention d'une seconde entreprise spécialisée;
 - Débat autour de l'utilisation de l'eau potable pour la fontaine (face au risque de pénurie future).

- Implication des écoles:
 - Clarification des responsabilités, un processus long et exigeant;
 - Nécessité de fournir du personnel supplémentaire via l'entreprise de paysagisme et le Parc naturel Pfyn-Finges, pour encadrer les classes;
 - Coordination difficile entre le calendrier des écoles et les phases de réalisation.

Evolution au fil du temps



Avant → Septembre 2022, vue du coteau viticole du Petit-Bois.



Novembre 2022, poursuite des travaux grâce à de bonnes conditions météorologiques.



Après → Septembre 2024, le secteur réaménagé, avec une biodiversité visible et audible.



Des assises naturelles, harmonieusement intégrées au paysage, offrent des espaces de repos.



Un panneau d'information conçu avec humour incite à la découverte.



5.2 Parking « Claude », Gampel

Le potentiel de réduction de la chaleur sur les parkings publics

Commune :	Gampel-Bratsch
Superficie :	env. 275 m²
Période de planification :	2022
Période de réalisation :	2023
Suivi :	depuis 2023
Coûts de mise en œuvre :	54'500 CHF (hors travaux du parc naturel et la commune)



Acteurs

Maître d'ouvrage :	Commune de Gampel-Bratsch
Direction de projet :	Parc naturel Pfyn-Finges
Entreprise de paysagisme :	Valvert Gartenbau AG

Objectifs du projet

- Végétaliser les plates-bandes caillouteuses pour réduire les effets de chaleur et améliorer à la fois l'écologie et l'esthétique du site.
- Créer un projet pilote pouvant inspirer des initiatives similaires.
- Tester des méthodes innovantes de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur.
- Choisir des plantes robustes et adaptées au site afin de limiter l'entretien.
- Intégrer des mesures d'arboriculture ciblées pour assurer la pérennité et la stabilité du patrimoine arboré.

Étapes de réalisation

- Taille d'entretien des arbres existants (érables boule).
- Suppression des forsythias et transplantation d'un arbuste de sorte prunus déjà présent.
- Retrait de 53 m³ de pierres concassées.
- Mise en place d'un substrat de sol adapté.
- Pose de rouleaux de sedum et de gazon fleuri.
- Plantation ponctuelle de vivaces et d'arbustes indigènes.
- Installation de blocs de pierre isolés.
- Mise en place d'un système d'irrigation goutte à goutte.

Expériences positives

- Utilisation d'une méthode inspirée de la végétalisation de toitures pour aménager un site extrêmement sec avec des plantes résistantes à la chaleur.
- Les rouleaux de sedum ont généré une amélioration visuelle immédiate, très appréciée par la population, la surface apparaissant verte dès le début.
- Intégration esthétique et fonctionnelle de blocs de pierre, afin de créer un dénominateur visuel commun entre les projets et orienter les usagers et usagers via un placement précis sur les étroites bandes végétalisées.
- Prise en compte de l'entretien des arbres dans le cadre du réaménagement naturel.

Difficultés et défis

- Choix de plantations à la fois tolérantes à la chaleur et à la sécheresse, et résistantes au sel de déneigement ainsi qu'aux contraintes liées au déblaiement de la neige.
- Absence de plans précis des conduites souterraines: le retrait des pierres a dû se faire avec prudence pour éviter d'endommager les installations existantes.
- Évacuation des pierres concassées présentes en grande quantité: ce retrait a généré un travail important et une élimination spécialisée.
- Préparation du sol: le sous-sol devait être adapté pour accueillir les nouvelles plantations et améliorer la qualité du terrain.
- Gestion de l'irrigation: il a fallu décider si une irrigation goutte à goutte supplémentaire était nécessaire ou si les plantes pouvaient s'épanouir sans arrosage artificiel.
- Transplantation de l'arbuste de sorte prunus afin de l'intégrer harmonieusement dans le nouveau concept de plantation.

Evolution au fil du temps



Avant → Les pierres concassées disposées autour des arbres accumulent la chaleur en été.



Mai 2024: Des pierres isolées structurent l'espace entre les plantes résistantes à la sécheresse.



La plantation des surfaces au pied des arbres a été réalisée avec des plantes sauvages vivaces spécifiques et des géophytes.



La prairie fleurie est en pleine floraison en septembre 2025.



Après → Septembre 2024: Le pied des arbres est végétalisé, un net gain visuel et écologique par rapport à la situation initiale.



5.3 Lätzi Tolu, Guttet

Un espace, deux vocations : biotope et bassin pour enfants

Commune :	Guttet-Feschel
Superficie :	env. 610 m²
Période de planification :	2022
Période de réalisation :	2022 – 2023
Suivi :	depuis 2023
Coûts de mise en œuvre :	108'700 CHF (hors travaux du parc naturel et de la commune)



Acteurs

Maître d'ouvrage :	Commune de Guttet-Feschel
Direction de projet :	Parc naturel Pfyn-Finges
Entreprises de paysagisme :	Valvert Gartenbau AG, Hans Graf Gartenbau

Objectifs du projet

- Proposer une alternative au bassin de rétention d'eau de défense incendie.
- Mettre en place toutes les mesures de sécurité nécessaires pour garantir une utilisation sans danger du site.
- Intégrer le projet de manière esthétique et écologique dans le paysage environnant.
- Renforcer la diversité écologique grâce à des mesures ciblées en faveur de la faune et de la flore.
- Créer des espaces qui offrent une expérience immersive dans la nature et des points de vue attrayants aux usagers et usagères du site.
- Offrir un lieu de détente naturel, en particulier pour les familles.

Étapes de réalisation

- Acquisition de la parcelle par la commune de Guttet-Feschel.
- Dégagement léger du site pour tracer les cheminements.
- Transplantation des noisetiers présents.
- Aménagement du biotope et du bassin pour enfants en collaboration avec des spécialistes.
- Régulation de l'arrivée et de l'écoulement de l'eau.
- Construction d'une plateforme de pique-nique et d'observation.
- Plantation de plantes aquatiques au printemps 2023.
- Installation de bancs supplémentaires et de poubelles en bois.
- Plantation d'un arbre isolé pour l'ombre.
- Mise en place d'une clôture autour du biotope.
- Création de panneaux d'information sur les amphibiens.

Expériences positives

- Forte motivation de toutes les parties prenantes, tant lors de la planification que de l'entretien du site.
- Confiance et flexibilité: l'orientation du biotope a été modifiée de 90° lors du traçage, ce qui a permis une intégration optimale.
- Utilisation intelligente de la topographie pour fondre le biotope dans le paysage sans effet artificiel.
- Améliorations annuelles (plantation d'un arbre d'ombrage, installation d'une clôture basse, panneau d'information sur les amphibiens) qui contribuent à un développement continu.
- Dès la première année, colonisation du biotope par des insectes aquatiques et des grenouilles rousses.
- Création d'un équilibre idéal entre expérience de la nature et espace récréatif, grâce à la combinaison biotope-bassin pour enfants.
- Création de divers espaces pour s'asseoir, invitant les visiteuses et visiteurs à observer la nature et à en profiter.
- Gestion du niveau d'eau résolue par un système simple et efficace.
- Retours très positifs des visiteuses et visiteurs.

Difficultés et défis

- Gestion du niveau d'eau: durant la période de végétation, l'alimentation se fait par l'eau d'irrigation, ensuite restituée. En période sèche, sans fonte des neiges ni précipitations, le biotope fonctionne avec de l'eau stagnante. L'eau potable n'est ajoutée qu'en cas d'urgence, afin de stabiliser le niveau et préserver les plantes aquatiques.
- Entretien spécifique du biotope: il nécessite des soins réguliers et adaptés, assurés par différents acteurs (privés et services communaux), avec un suivi technique du Parc naturel Pfyn-Finges et de l'entreprise de paysagisme Valvert Gartenbau AG.
- Respect du biotope et de ses habitants: pour éviter que les visiteuses et visiteurs ne marchent sur la bordure en gravier et ne perturbent les organismes aquatiques, une clôture basse avec poteaux en bois et cordage a été installée ultérieurement.

Evolution au fil du temps



Dès octobre 2022, la mise en valeur du paysage du lieu est perceptible: à gauche, un bassin peu profond invite à une baignade en toute sécurité, tandis qu'à droite se développe un précieux biotope favorisant la flore et la faune.



Le biotope s'intègre harmonieusement dans le paysage et a l'air naturel.



Octobre 2024, une clôture est installée autour du biotope afin d'éviter que les visiteuses et visiteurs ne marchent sur le gravier.



5.4 Voie 2, Gare de Loèche

La plus belle salle d'attente de Suisse

Commune :	Loèche
Superficie :	1'420 m²
Période de planification :	2017 – 2018
Période de réalisation :	2017 – 2021
Suivi :	depuis 2017
Coûts de mise en œuvre :	40'330 CHF (hors travaux du parc naturel et de la commune)



Acteurs

Maître d'ouvrage :	Commune de Loèche
Direction de projet :	Parc naturel Pfyn-Finges
Groupe de suivi :	Loèche Tourisme, service communal de voirie
Entreprise de construction :	Service communal de voirie de Loèche, ENZ Pflasterungen & Natursteinbeläge GmbH, DaWa
Travaux métalliques :	Metallbau Noll, Metallbau Pfaffen GmbH
Acteurs du domaine vert :	Synergaia, Arbignon AG
Imprimerie :	Aebi Druck

Objectifs du projet

- Sensibiliser à l'importance d'une végétalisation naturelle et à l'usage de matériaux durables.
- Servir de modèle pour l'aménagement d'autres surfaces similaires.
- Mettre en valeur l'emplacement à proximité immédiate de la gare de Loèche :
 - Offrir aux voyageurs et voyageuses un lieu d'attente en plein air, agréable et ombragé, avec des points d'eau et des sièges.
 - Sensibiliser aux richesses naturelles et aux particularités de la région grâce à des panneaux d'information et des postes interactifs.

Étapes de réalisation

2017 – 2018

- Taille de certains arbres isolés pour dégager la vue sur le ruisseau « Schreieund Bach » ;
- Élimination des plantes envahissantes ;
- Clarification des prescriptions et coordination avec les CFF ;
- Planification et organisation de la mise en œuvre ;
- Plantation d'amandiers.

2019

- Mise en place des éléments de mise en valeur et des zones d'assise ;
- Construction d'une fontaine, pavage des allées et installation de l'irrigation ;
- Semis de prairies, plantation de bacs surélevés, élimination des plantes problématiques ;
- Fête d'inauguration.

(Suite des étapes de réalisation)

2020 – 2021

- Installation d'un nichoir à insectes (don de la Loterie Romande);
- Création de tas de pierres et de branches, poursuite de l'élimination des plantes problématiques.

Expériences positives

- Une planification simple et pragmatique, reposant sur des esquisses faciles à comprendre.
- Une combinaison réussie entre les travaux effectués par le service communal responsable des espaces verts et ceux effectués par des entreprises externes.
- La mise en valeur simultanée de la nature, de l'espace d'attente et de l'identité régionale a créé une plus-value particulière:
 - Connexion avec le ruisseau « Schreeund Bach » : un tube sonore et une ouverture dans les arbres permettent aux voyageuses et voyageurs de profiter du paysage et des sons naturels;
 - Des visionneuses installées sur place présentent des photos de Susten, Erschmatt et Loèche-Ville, donnant un aperçu de la région.
- Une communication active sur plusieurs canaux et une inauguration officielle ont renforcé la visibilité du projet.

Difficultés et défis

- La planification et la mise en œuvre se sont déroulées en parallèle : certaines mesures ont été réalisées alors même que le concept n'était pas finalisé. Cela a exigé une grande flexibilité et des décisions rapides pour ne pas compromettre la cohérence d'ensemble.
- Des divergences d'opinion ont entraîné de longs processus de concertation. Trouver les meilleures solutions a nécessité diplomatie et sens du compromis.
- Les moyens financiers étant limités, il a fallu faire preuve de créativité et optimiser l'utilisation des ressources.
- La recherche de visionneuses adaptées s'est révélée difficile. La solution a finalement été trouvée auprès d'une entreprise néerlandaise.

Evolution au fil du temps



Avant → Août 2018, vue de l'espace vert à côté de la voie 2 de la gare de Loèche.



Mars 2022, les amandiers sont en pleine floraison.



La zone dédiée aux visiteurs et visiteuses est bordée d'une prairie fleurie indigène.



Après → Août 2019, les voyageurs et voyageuses peuvent déjà profiter du nouvel aménagement et se rafraîchir à la fontaine.



5.5 Plantations de vivaces sauvages, Oberems

Le grand potentiel des espèces locales

Commune :	Oberems
Superficie :	13 m²
Période de planification :	2021 – 2022
Période de réalisation :	2022
Suivi :	depuis 2022
Coûts de mise en œuvre :	1'000 CHF (hors travaux du parc naturel et de la commune)



Ces dernières années, le Parc naturel Pfyn-Finges a mené plusieurs projets de plantation de vivaces sauvages indigènes dans différentes communes du parc. La réalisation effectuée à Oberems a été choisie comme projet de référence.

Acteurs

Maître d'ouvrage :	Commune d'Oberems
Direction de projet :	Parc naturel Pfyn-Finges

Objectifs du projet

- Améliorer l'esthétique de l'entrée de la maison communale d'Oberems;
- Réaliser une plantation avec des vivaces sauvages locales;
- Garantir un entretien simple et peu exigeant.

Étapes de réalisation

- Retrait du paillage en copeaux de bois et de la toile anti-mauvaises herbes; décompactage du sol fortement tassé;
- Incorporation de copeaux et de gravier pour améliorer un sol appauvri;
- Création d'une bande drainante le long du mur de 40 cm de profondeur et de largeur;
- Extraction d'une souche;
- Conception d'un massif de vivaces sauvages;
- Plantation de vivaces indigènes, d'un cornouiller mâle et intégration de la souche extraite comme élément de bois mort;
- Installation de panneaux d'information mobiles;
- Plantation de bulbes et préparation du massif pour l'hiver.

Expériences positives

- Le service communal de la voirie s'est fortement impliqué, et la plantation réalisée avec les enfants d'Oberems a constitué un moment fort.
- Une coordination étroite avec le service communal a permis à chacun de bénéficier du savoir-faire de l'autre.
- Une souche extraite a été intégrée harmonieusement dans le massif.
- Un panneau d'information explique les avantages du massif de vivaces et favorise son acceptation.

Difficultés et défis

- Sol fortement compacté et absence de couche drainante le long du mur.
- Un échafaudage de chantier a empêché la plantation du cornouiller mâle, resté en pot jusqu'à la fin des travaux.
- Conditions de lumière variables (ombre / soleil) nécessitant un choix de plantes adapté, fondé sur la littérature spécialisée.

Evolution au fil du temps



Avant → Juillet 2021, l'entrée de la maison communale avant le projet, recouverte de copeaux de bois et ornée de deux pots isolés.



Après → Juin 2022, la nouvelle surface avec bande drainante, bois mort, vivaces sauvages indigènes et cornouiller mâle.



Juin 2023, les vivaces sauvages se développent vigoureusement, et l'entrée de la commune devient un point d'attraction. Des panneaux fournissent des informations sur le cornouiller et les vivaces.



6 Retours d'expérience : encourager la formation de base et continue

Les projets de référence présentés ici montrent comment sensibiliser efficacement la population à la biodiversité. Nous donnons également un aperçu de leur organisation, de leurs coûts, ainsi que des expériences positives et négatives recueillies.

6.1	Conseils d'aménagement des espaces verts : Favoriser la nature autour des bâtiments	38
6.2	Festival de la nature : Libre passage pour le hérisson	40
6.3	Jardin scolaire : Expérimenter le cycle de la nature	42
6.4	Rencontre technique « Entretien durable des espaces verts » : Journée d'échanges sur la gestion des espaces verts communaux	44
6.5	Cours de taille des arbres : Pour les communes et les particuliers	46

6.1 Conseils d'aménagement des espaces verts

Favoriser la nature autour des bâtiments

Période de réalisation : depuis 2016, toujours en cours

Coûts : Prestation offerte à la population
du Parc naturel Pfyn-Finges

Description du projet

Le service de conseil en jardinage s'adresse aux habitantes et habitants ainsi qu'aux entreprises des communes du parc naturel qui souhaitent préserver et développer la biodiversité autour de leurs bâtiments; que ce soit dans leur jardin, sur leur balcon ou dans n'importe quel espace extérieur.

Les conseils portent sur des mesures concrètes pour un entretien naturel et une valorisation écologique des surfaces. Les personnes intéressées reçoivent aussi de la documentation, entre autre des brochures et une liste de fournisseurs de végétaux appropriés (voir Annexe F). Pour des projets plus importants ou complexes, le service de conseil oriente les personnes intéressées vers des paysagistes qualifiés, afin de garantir une mise en œuvre professionnelle.

Objectifs du projet

Promotion de la biodiversité

- Encourager la création de jardins variés et favorables aux insectes (prairies fleuries, bois mort, points d'eau);
- Transmettre des connaissances sur les plantes et animaux indigènes et leur rôle dans l'écosystème;
- Rendre attentif au bon moment pour effectuer des travaux d'entretien, par exemple ne couper les vivaces au printemps qu'après plusieurs jours consécutifs à 15°C.

Aménagements durables et adaptés au climat

- Conseiller des plantes adaptées à la sécheresse et au climat;
- Promouvoir des techniques d'amélioration du sol (paillage, compostage);
- Proposer des alternatives naturelles aux surfaces imperméabilisées, comme des chemins perméables.

Réduction des intrants chimiques et de la consommation de ressources

- Sensibiliser à l'usage d'alternatives écologiques aux pesticides et engrais chimiques;
- Promouvoir l'économie circulaire au jardin, par exemple via le compostage et l'utilisation de l'eau de pluie.

Valorisation des jardins comme lieux de détente et de production

- Concevoir les jardins comme des espaces de ressourcement intégrant des éléments naturels (haies indigènes, mares);
- Intégrer des plantes comestibles, des potagers surélevés ou des principes de permaculture.



L'entretien conseil se déroule dans le jardin, ce qui permet d'évaluer les conditions réelles et de prendre en compte les souhaits des propriétaires. Les conseillers et conseillères aident ainsi chacun à mettre en valeur son espace extérieur et à y développer des solutions durables.

Diminution des risques liés aux organismes envahissants :

- Information sur les obligations en matière de lutte contre les néophytes envahissantes;
- Transmission des connaissances relatives à l'identification, la lutte et l'élimination des néophytes envahissantes;
- Transmission des connaissances sur les bonnes pratiques en ce qui concerne les néozoaires envahissants, comme par exemple le moustique tigre.

Sensibilisation et transmission des connaissances :

- Promotion d'un changement de paradigme à long terme vers une culture du jardin proche de la nature;
- Mise en réseau des personnes intéressées afin de favoriser l'échange d'expériences et les projets communautaires.

Expériences positives

- Le service rencontre un vif succès et suscite de riches échanges.
- Les habitants et habitantes apprécient les conseils personnalisés, qui leur permettent de poser des questions ciblées.
- Aucune concurrence avec les entreprises locales: pour les projets plus conséquents, elles sont mises directement en relation avec les personnes intéressées.
- Les brochures et exemples de projets locaux similaires sont extrêmement appréciés (voir Annexe F).

Difficultés et défis

- Les conseillers et conseillères doivent faire preuve de tact et de sensibilité: il faut respecter les attentes personnelles des particuliers, ainsi que leurs moyens financiers et la faisabilité de leurs projets.
- Un jardin privé est un espace très personnel: l'accompagnement doit donc se faire avec délicatesse, en évitant toute remarque trop négative.
- La mise en pratique exige souvent courage et soutien supplémentaire.
- Le véritable défi reste d'atteindre les personnes peu sensibilisées au sujet, par exemple celles qui privilégient encore les jardins minéraux. Pour toucher ce public, le parc naturel propose des cours et publie des articles dans les bulletins communaux.

6.2 Festival de la nature

Libre passage pour le hérisson

Période de réalisation : 2023

Coûts : Prestation offerte par le Parc naturel Pfyn-Finges et le patrimoine mondial UNESCO Swiss Alps Jungfrau-Aletsch

Description du projet

En 2023, l'organisation *Nos voisins sauvages Valais* a lancé un appel à bénévoles dans les communes de Steg-Hohtenn et Gampel-Bratsch, dans le cadre du projet cantonal « À la recherche des hérissons ».

Parallèlement, la commune de Steg-Hohtenn a initié une série d'excursions sur la promotion de la nature en milieu bâti. Ces deux démarches se sont complétées et ont conduit à l'organisation d'un événement commun, qui, en prenant le hérisson comme « ambassadeur », a permis de sensibiliser la population à l'importance des jardins et espaces naturels dans les zones habitées. L'événement d'une demi-journée proposait trois excursions guidées de Steg à Gampel, chacune durant 90 minutes. Tout au long du parcours, trois stations présentaient le mode de vie du hérisson ainsi que l'aménagement d'un jardin proche de la nature. Les contenus ont été adaptés pour les enfants et les adultes.

Objectifs du projet

- Travailler en partenariat avec la commune de Steg-Hohtenn et celle de Gampel-Bratsch, en s'appuyant sur des collaborations existantes.
- Organiser une excursion pour la population, intégrée aux actions « À la recherche des hérissons » et « Festival de la nature ».
- Transmettre des connaissances sur l'habitat du hérisson et la valeur des jardins naturels.
- Sensibiliser aux enjeux de protection et de promotion de la biodiversité en milieu bâti.
- Inciter à des actions concrètes pour aménager son jardin de façon plus proche de la nature.
- Présenter les prestations du Parc naturel Pfyn-Finges et du patrimoine mondial UNESCO Swiss Alps Jungfrau-Aletsch.

Expériences positives

- L'excursion de l'après-midi s'est révélée idéale pour les familles, tandis que la sortie en début de soirée a mieux convenu aux personnes actives.
- Le thème du hérisson, accompagné d'objets concrets et d'anecdotes, a facilité la compréhension et renforcé l'intérêt des participants et participantes pour la nature en milieu bâti.
- La visite s'est terminée dans le jardin scolaire de Gampel, offrant un exemple concret de jardin naturel bénéfique à la fois pour les humains et pour la faune.
- À l'issue de l'événement, plusieurs participantes et participants ont directement sollicité un conseil en jardinage.



Le hérisson au fort capital de sympathie est un excellent indicateur écologique : s'il trouve sa place en milieu habité, tout un cortège d'autres espèces bénéficie de nourriture et d'abris.

Difficultés et défis

- La participation a été inférieure aux attentes et n'a pas compensé les efforts de préparation.
- Les horaires n'ont pu être respectés en raison de retards dans le programme et de discussions prolongées avec les participantes et participants. La présence d'enfants a montré l'importance de prévoir plus de temps.



Au poste « Hérisson », l'animal et son habitat ont été présentés.



Les obstacles rencontrés par le hérisson sont montrés sur le chemin reliant Steg à Gampel.

6.3 Jardin scolaire

Expérimenter le cycle de la nature

Période de réalisation : depuis 2017, toujours en cours

Coûts : Prestation du Parc naturel Pfyn-Finges pour les élèves des communes partenaires

Description du projet

Le « jardin scolaire » fonctionne comme une véritable classe verte, un lieu d'apprentissage polyvalent où les élèves découvrent la nature à travers des expériences concrètes. Il permet d'aborder de nombreux thèmes actuels en lien avec l'environnement, tout en développant des compétences sociales et méthodologiques. Grâce à son intégration dans le programme, le projet profite aussi aux enfants qui n'ont pas d'expérience préalable du jardinage. Différents programmes sont proposés : « compost », « pommes de terre », « herbes aromatiques et diversité dans le jardin », ainsi qu'un format complémentaire intitulé « assiette de salades ». Selon le thème, le parc naturel organise entre trois et six doubles leçons encadrées dans le jardin scolaire.

Objectifs du projet

Faire vivre la nature de près :

- permettre aux enfants d'accéder directement à la nature, près de leur école, et renforcer leur conscience environnementale.

Transmettre des connaissances :

- favoriser un apprentissage pratique sur les plantes, les écosystèmes et les méthodes de jardinage durable, en lien avec le plan d'études romand (plan d'études 21).

Accroître la biodiversité :

- créer des habitats pour les insectes, oiseaux et autres animaux.

Développer les compétences sociales :

- encourager le travail en groupe et le sens des responsabilités.

Promouvoir une alimentation saine :

- sensibiliser à la valeur des aliments frais et locaux.

Expériences positives

- Les enfants apprennent à adopter une attitude respectueuse envers la nature et ses ressources.
- Les retours des parents et du corps enseignant sont unanimement positifs.
- Chaque jardin scolaire dispose, à son entrée, d'un panneau présentant ses valeurs et ses objectifs.
- Dans cinq des sept jardins scolaires, le corps enseignant utilise le lieu pour d'autres activités.



Un élève arrose sa plate-bande – bientôt, les cosmos y fleuriront.



Une classe récolte des pommes de terre.

Difficultés et défis

- L'entretien pendant les vacances d'été demande beaucoup de temps. Une solution consiste à mettre en place un groupe de jardiniers bénévoles coordonné localement, à choisir des variétés adaptées ou à recouvrir les plates-bandes de paillis pour limiter le travail.
- Les dynamiques de classe difficiles et le roulement conséquent du corps enseignant compliquent l'utilisation régulière du jardin pour l'enseignement.
- L'intérêt pour le jardin scolaire dépend fortement de la motivation du corps enseignant.
- Le projet est exigeant en ressources : sans financement communal et sans implication du corps enseignant, il reste difficilement viable.
- La majorité du corps enseignant a peu d'expérience en jardinage et participe rarement aux formations proposées.



Les enfants sèment des graines de courge. Une citrouille sera-t-elle récoltée à l'automne ?



Belle récolte de pommes de terre dans le jardin scolaire.

6.4 Rencontre technique « Entretien durable des espaces verts »

Journée d'échanges sur la gestion des espaces verts communaux

Période de réalisation : 2023 et 2024

Coûts : Prestation du Parc naturel Pfyn-Finges

Description du projet

Une journée thématique a été organisée pour les employées et employés des services communaux des communes du Parc naturel Pfyn-Finges, du Parc paysager de la vallée de Binn, ainsi que d'autres communes intéressées. Le Parc naturel Pfyn-Finges a conçu et animé cette rencontre consacrée à l'entretien durable des espaces verts avec le jardinier municipal de Brig-Glis. La session 2023 s'adressait aux communes germanophones, celle de 2024 aux communes francophones. La journée a commencé par des présentations du service cantonal de l'aménagement du territoire et du Parc naturel Pfyn-Finges. Ensuite, quatre ateliers pratiques ont été organisés dans différents sites de Brig-Glis. Ils portaient sur les thèmes suivants : l'entretien des terrains de sport, la biodiversité dans le jardin de l'hôpital, l'entretien différencié, l'utilisation d'auxiliaires dans la lutte contre les ravageurs, l'entretien des surfaces en gravier et des espaces imperméabilisés avec de l'eau chaude, la gestion et l'entretien des arbustes et vivaces indigènes.

Acteurs

- Parc naturel Pfyn-Finges
- Service cantonal de l'aménagement du territoire
- Commune de Brig-Glis
- Jardinier municipal de Brig-Glis
- Représentants d'OHS (Otto Hauenstein Samen)
- Représentants d'Andermatt Biocontrol
- Représentants de l'Atelier Manus
- Jardinier de l'Hôpital du Haut-Valais

Objectifs du projet

- Promouvoir un entretien proche de la nature pour préserver la flore et la faune sur les espaces communaux.
- Sensibiliser les employées et employés des communes aux pratiques de gestion durable.
- Montrer comment sortir des habitudes traditionnelles pour adopter un entretien plus écologique.
- Présenter des méthodes concrètes à partir d'exemples pratiques.
- Favoriser les échanges et la mise en réseau entre participants.

Expériences positives

- La rencontre a offert un cadre d'échange précieux à ces professionnels et professionnelles, qui sont confrontés à des réalités similaires. Les défis et opportunités ont pu être discutés de façon très concrète.



Une machine de désherbage à vapeur chaude a pu être testée.

- Les intervenants ont montré que promouvoir la nature indigène en milieu bâti n'est pas une tâche compliquée : avec de la volonté, chacun peut y contribuer.
- Les participantes et participants ont découvert comment, par des mesures simples, préserver et favoriser la biodiversité tout en optimisant l'entretien pour gagner du temps et réduire les coûts à long terme.
- Le message central des formatrices et formateurs, à savoir que la transition vers un entretien durable doit se faire étape par étape, a permis de dédramatiser et de rassurer.
- Les participants et participantes ont exprimé le souhait que d'autres journées de ce type soient organisées.

Difficultés et défis

- Certains participantes et participants, contraints d'assister à la formation malgré leur manque d'intérêt, ont suivi la journée sans réelle motivation, ce qui a un peu terni l'ambiance générale. La participation est donc pertinente uniquement pour des personnes sensibles au sujet.
- Lors de la session 2023, les longues distances entre les différents ateliers ont fait perdre beaucoup de temps. Ce point a toutefois été optimisé pour la session 2024.



Présentation de l'entretien écologique des pelouses dédiées aux activités sportives.



Dans le jardin de l'hôpital de Brigue, les participants et participantes découvrent comment créer facilement de petites structures favorables aux abeilles sauvages et autres espèces. La gestion des serpents en milieu bâti a également été abordée.

6.5 Cours de taille des arbres

Pour les communes et les particuliers

Période de réalisation : 2020 et 2022

Coûts : Prestation du Parc naturel Pfyn-Finges

Description du projet

Chaque année, le Parc naturel Pfyn-Finges propose différents cours à la population (par ex. fauche à la faux, taille des arbres fruitiers, permaculture, compostage, gestion de l'eau). Des cours thématiques spécifiques sont également réservés aux employés communaux. Parmi eux, le cours de taille des arbres est présenté ici comme projet de référence. Il a été organisé en 2020 uniquement pour les services communaux, tandis qu'en 2022, il a été ouvert au grand public.

Dans de nombreux endroits, les arbres en milieu bâti sont mal entretenus, voire endommagés. Or, des soins appropriés sont indispensables pour qu'ils puissent se développer sainement dans des conditions parfois difficiles, comme celles des zones urbaines. Pour transmettre ce savoir, le Parc naturel Pfyn-Finges a organisé une journée de formation dans la commune de Gampel-Bratsch avec le spécialiste en soins aux arbres Fabian Dietrich (Baumpflege Dietrich GmbH). La matinée était consacrée à une introduction théorique sur la biologie des arbres ; l'après-midi, les participantes et participants ont mis en pratique leurs connaissances sur des arbres sélectionnés.

Objectifs du projet

- Sensibiliser à l'importance d'un entretien professionnel des arbres ;
- Sensibiliser à la valeur écologique et économique du patrimoine arboré ;
- Souligner la nécessité d'un inventaire systématique des arbres communaux et de leur intégration dans la planification annuelle ;
- Mettre en évidence l'importance de recourir à des spécialistes qualifiés, car tous les prestataires n'assurent pas une taille correcte.

Expériences positives

- Les participantes et participants ont montré un grand intérêt pour l'entretien arboricole et ont parfois été surpris par sa complexité.
- L'alternance entre théorie et pratique s'est révélée particulièrement efficace pour l'apprentissage.
- La sélection de différents types d'arbres pour la partie pratique a permis de découvrir diverses méthodes d'entretien.
- Le formateur a su transmettre son expertise de manière claire et avec enthousiasme.



La signalisation et l'usage d'une nacelle élévatrice constituent des mesures indispensables pour assurer la sécurité lors de l'entretien des arbres.



Le groupe analyse l'arbre avant de le tailler.

Difficultés et défis

- Le cours, organisé en été, a coïncidé avec la période des vacances, ce qui en a probablement limité la participation.
- La journée a été dense : la vaste quantité de connaissances transmises, combinées à de fortes chaleurs l'après-midi, ont représenté un défi supplémentaire.
- Il n'est pas possible de garantir que les connaissances acquises seront effectivement mises en pratique.



Coupe des arbres sous la direction des spécialistes.



Discussion sur l'entretien de l'arbre et taille de ce dernier directement sur place.



7 Une surface reverdie – et après ?

L'entretien professionnel des surfaces constitue un aspect central des mesures favorisant la biodiversité en milieu bâti. En font partie l'élaboration de plans d'entretien, le suivi attentif lors de la phase initiale (entretien de mise en place) ainsi que l'entretien à long terme. Un accompagnement continu de la commune est également essentiel afin d'adapter, si nécessaire, les mesures d'entretien et de garantir un développement durable des surfaces.

7.1	Points essentiels pour un entretien réussi des espaces verts	50
7.2	Plan d'entretien	52
7.3	Contenu d'un plan d'entretien sous forme de tableau	52
7.4	Conseil continu	52

7.1 Points essentiels pour un entretien réussi des espaces verts

Renforcer l'acceptation

Les surfaces naturelles, parfois perçues comme sauvages ou négligées, suscitent souvent des réserves. Pour améliorer leur acceptation, une mesure simple consiste à faucher les bordures des chemins. Le fauchage indique clairement que l'entretien est effectué et donne une image plus ordonnée (fig. 1 et 2).

Réduire la présence de plantes indésirables

Dans les espaces naturels, la croissance des plantes non souhaitées peut être régulée sans nuire à la valeur écologique de la surface. L'utilisation de paillis sur les massifs de vivaces, par exemple, permet de les limiter efficacement. Cette pratique réduit aussi le travail d'entretien et améliore l'aspect visuel (fig. 3 et 4).

Préserver la floraison et l'équilibre écologique

Un fauchage inapproprié, un excès d'arrosage ou des tailles inadaptées peuvent appauvrir la végétation. Si les surfaces sont fauchées trop tôt ou trop souvent, les plantes à fleurs ne peuvent pas former de graines, ce qui réduit la diversité des espèces à long terme. Les vivaces, elles aussi, ne devraient pas être rabattues trop tôt ni entièrement, car elles offrent un habitat aux insectes et gardent une valeur esthétique durant l'hiver.

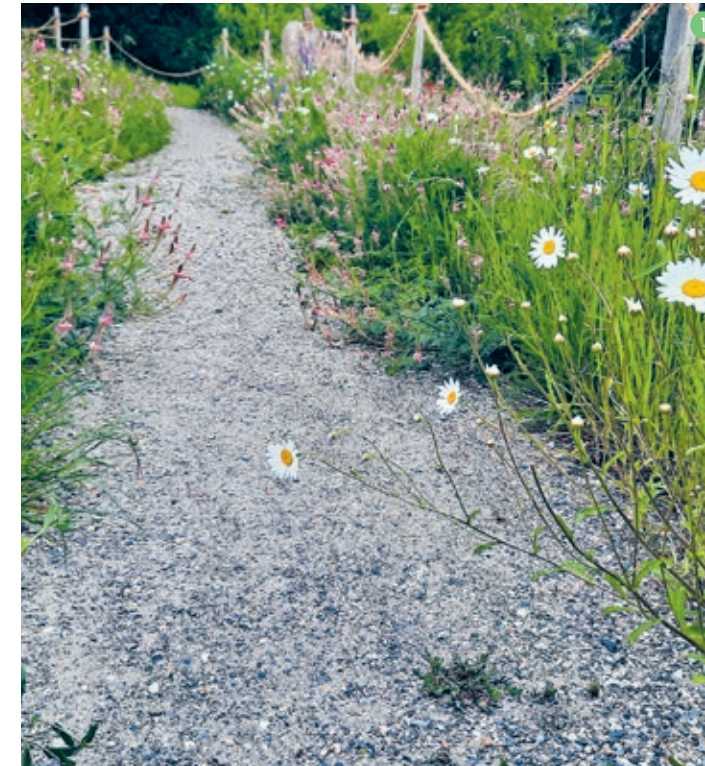
Entretien des espaces verts de manière flexible plutôt qu'à dates fixes

Bien que les surfaces naturelles demandent moins d'entretien que les espaces verts conventionnels, elles nécessitent toutefois des interventions régulières, parmi lesquelles :

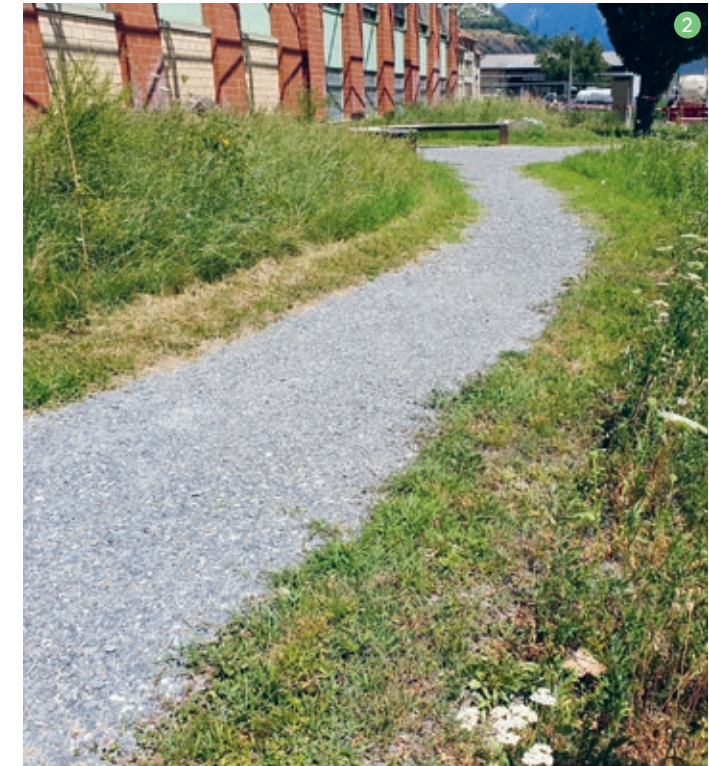
- **Adapter l'entretien aux conditions météorologiques et au cycle saisonnier :** sécheresses ou excès de pluie influencent la végétation et requièrent des ajustements ;
- **Observer et réguler la dynamique des plantes :** certaines espèces peuvent devenir dominantes et en supplanter d'autres, d'où la nécessité d'intervenir de manière sélective ;
- **Tenir compte de l'utilisation de l'espace :** dans les zones très fréquentées, un entretien plus intensif peut s'imposer, tandis que des surfaces peu fréquentées peuvent être gérées de manière plus extensive.

Optimiser l'utilisation des ressources communales

Une gestion différenciée, adaptée selon l'utilisation des espaces (très ou peu fréquentés), permet de réduire considérablement la charge de travail. En concentrant les efforts là où ils produisent le plus d'effet, il est possible d'économiser des ressources humaines et financières, sans compromettre la qualité écologique des espaces.



La végétation envahit le chemin, ce qui, pour de nombreuses personnes, est un signe de manque d'entretien qui génère souvent des réclamations.



La bordure est tondue régulièrement, alors que les surfaces adjacentes le sont une ou deux fois par année. Visuellement, l'ensemble de la surface semble plus soigné.



Le sol nu entre les vivaces sauvages n'a pas été paillé. Il se dessèche et se fissure, les plantes indésirables se développent et la surface donne une impression de négligé.



Les interstices entre les plantes indigènes nouvellement installées ont été comblés avec des copeaux de bois. Le sol nu est protégé contre le dessèchement, les adventices se développent à peine et le massif de fleurs présente un aspect soigné.

7.2 Plan d'entretien

Un plan d'entretien sert d'instrument central pour l'entretien structuré et durable des surfaces proches de l'état naturel. Il se compose généralement d'un tableau et peut être complété, si nécessaire, par une carte synoptique (voir annexe E). Afin de rendre compréhensibles les travaux d'entretien et les mesures à prendre, il est également possible d'ajouter des photos de plantes problématiques ou de techniques de coupe spéciales. C'est surtout au cours des premières années suivant la création de la surface que les besoins d'entretien peuvent différer de l'entretien régulier ultérieur. Cet entretien dit « de mise en place » doit être décrit de manière spécifique dans le plan.

7.3 Contenu d'un plan d'entretien sous forme de tableau

Un plan d'entretien comprend les informations suivantes:

- **Type de surface:** une description des différentes surfaces, par exemple prairie fleurie, arbres, arbustes, structures diverses.
- **Mesures:** les mesures d'entretien prévues, comme la taille, la fauche, l'arrosage ou l'entretien du sol.
- **Détails des mesures:** un descriptif précis des mesures, tel que la hauteur de coupe ou toute autre information spécifique à l'entretien.
- **Fréquence:** la fréquence des interventions.
- **Remarques:** indications complémentaires telles que le choix de machines appropriées, les adaptations selon la météo ou toute autre chose à contrôler.
- **Période d'intervention:** mois ou périodes de l'année durant lesquelles les interventions auront lieu.
- **Responsable:** désignation des responsables de la mise en œuvre.

Le plan d'entretien fera l'objet de discussions avec l'équipe responsable de l'entretien et sera expliqué directement sur place.

Important: il tiendra compte des besoins spécifiques du service communal ainsi que de ses processus organisationnels. Il s'agit de trouver des solutions praticables d'un commun accord. Toutes les surfaces naturelles ne relèvent pas du service communal. Pour certaines surfaces particulières, il est judicieux d'impliquer des spécialistes externes ou des groupes engagés, afin de garantir un entretien approprié.

Mentionnons:

- **Les paysagistes:** pour les travaux techniques ou des mesures d'entretien spécialisées;
- **Les groupes de bénévoles:** pour contribuer au suivi à long terme de certaines surfaces;
- **Le voisinage intéressé:** les habitantes et habitants peuvent prendre en charge des travaux comme le paillage, l'arrosage ou la replantation de petites surfaces résiduelles. L'engagement des riverains représente par exemple un complément précieux pour entretenir les plantes poussant au pied des arbres, que le service communal ne peut souvent pas entretenir faute de ressources.

7.4 Conseil continu

Un accompagnement étroit des personnes en charge de l'entretien est indispensable durant les deux à quatre premières années, afin de garantir un entretien adéquat. Au-delà de cette phase, la végétation atteint généralement une certaine stabilité qui permet de réduire l'entretien à un niveau habituel. Selon le degré d'expérience de l'équipe en charge, des visites sur place sont pertinentes: elles offrent l'occasion d'observer l'évolution de la végétation et de répondre directement aux questions. Pour obtenir rapidement un conseil, il peut être utile que les personnes responsables de l'entretien envoient directement des photos de plantes problématiques aux spécialistes.

Pour aller plus loin, le dossier *Mehr als Grün – Profilkatalog naturnahe Pflege* publié par Grün Stadt Zürich (2019) fournit une présentation détaillée des différentes formes d'entretien écologique (voir aussi Annexe F pour d'autres références).

8 Conclusion et remerciements

Au cours de ces dernières années, de nombreux projets novateurs ont vu le jour pour renforcer la nature dans les espaces habités. Leur réussite découle d'une étroite collaboration et de l'engagement d'actrices et acteurs très motivés. L'expérience accumulée à travers ces démarches est désormais rassemblée dans ce recueil de bonnes pratiques.

Deux enseignements majeurs se dégagent: l'importance d'une communication claire et la capacité à trouver des compromis. Plutôt que d'opposer les visions, les projets ont cherché à construire des solutions acceptées par le plus grand nombre, tout en favorisant la compréhension de la population locale et en gardant le cap sur les objectifs de promotion de la biodiversité.

Nous exprimons notre profonde gratitude aux communes du parc naturel et aux personnes travaillant pour les services communaux qui ont eu le courage d'explorer de nouvelles approches. Nos remerciements vont également aux spécialistes et aux jardiniers-naturalistes, qui ont enrichi ces projets par leur savoir-faire et leur expérience de terrain.

La mise en place d'un tas de bois mort jouxtant une zone pierreuse devient aussi un moment d'observation: l'occasion de découvrir la vie qu'abrite ce « bois mort vivant » et d'en comprendre son rôle essentiel pour la biodiversité.



A	Principes pour davantage d'espaces naturels dans les milieux bâtis	55
	A.1 Les avantages des vivaces indigènes	56
B	Bases légales	56
	B.1 Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)	56
	B.2 Stratégie Biodiversité Suisse (SBS) 2012	57
	B.3 Plan d'action Biodiversité	57
	B.4 Plan directeur cantonal	57
C	Check-list pour la planification et pour la mise en œuvre	58
	C.1 Check-list pour la planification	58
	C.2 Check-list pour la réalisation	59
D	Check-list et catalogue d'idées pour la communication	60
	D.1 Check-list pour la communication	60
	D.2 Canaux de communication	61
E	Exemples de plans d'entretien	62
F	Recommandations et références complémentaires	66

Annexe A: Principes pour davantage d'espaces naturels dans les milieux bâtis

Dans la planification et la mise en œuvre de projets en milieu urbanisé, le Parc naturel Pfyn-Finges s'appuie sur les 11 principes écologiques et durables suivants:

- 1. Préservation et promotion des habitats proches de la nature**
 - Maintenir, relier et valoriser de manière ciblée les habitats existants présentant une valeur écologique.
 - Créer de nouveaux espaces naturels afin de favoriser la biodiversité.
 - Tenir compte des habitats et structures caractéristiques du site.
- 2. Protection et utilisation durable des structures à haute valeur écologique**
 - Conserver et intégrer les arbres, haies, bois mort, tas de pierres et autres structures d'intérêt écologique.
 - Le cas échéant, procéder à une relocalisation ou un déplacement approprié de plantes et de structures.
- 3. Aménagement attrayant et fonctionnel**
 - Assurer une forte valeur visuelle des espaces, en tenant compte du paysage et du contexte urbanistique.
 - Intégrer des fonctions de détente et d'éducation pour la population, lorsque cela est pertinent.
 - Promouvoir des espaces libres naturels, multifonctionnels et conviviaux.
- 4. Réduction de l'imperméabilisation des sols**
 - Limiter les surfaces scellées et privilégier des revêtements perméables.
 - Utiliser des matériaux alternatifs et écologiques pour améliorer l'infiltration de l'eau.
- 5. Utilisation de plantes locales adaptées au site**
 - Employer au moins 80 % de plantes locales, adaptées et de haute qualité.
 - Choisir des variétés résilientes au climat, en tenant compte des évolutions futures.
- 6. Utilisation raisonnée des matériaux et circuits courts**
 - Recourir à des matériaux naturels, durables et régionaux.
 - Favoriser une économie circulaire durable par la réutilisation.

- 7. Gestion et économie de l'eau**
 - Réduire les besoins en irrigation grâce à un choix judicieux de plantes.
 - Utiliser des systèmes d'arrosage économes en eau.
 - Recourir à l'eau de pluie et aux réserves naturelles pour l'irrigation.
- 8. Entretien écologique et absence d'interventions nuisibles**
 - Garantir un entretien durable et favorable à la biodiversité.
 - Renoncer aux pesticides et aux engrais chimiques.
 - Favoriser des méthodes d'entretien proches de la nature (p. ex. fauche différenciée, taille douce des haies et arbustes).
- 9. Gestion des espèces exotiques envahissantes**
 - Détecter précocement et combattre de manière ciblée les néophytes et néozoaires invasifs.
 - Encourager la réintroduction des espèces locales.
- 10. Sensibilisation et implication de la population**
 - Réaliser des projets exemplaires favorisant l'adhésion et l'appropriation.
 - Proposer des actions d'information et d'éducation sur les habitats naturels et la biodiversité.
 - Associer la population aux processus participatifs d'aménagement et d'entretien.
- 11. Promotion des compétences et de la collaboration interdisciplinaire**
 - Transmettre et maintenir les connaissances sur les plantes locales, les modes d'entretien écologique et la promotion de la biodiversité.
 - Collaborer avec des spécialistes en écologie, en aménagement paysager, en architecture et avec les administrations communales.
 - Favoriser l'accompagnement scientifique et le suivi des mesures écologiques.

Annexe B:

Bases légales

A.1 Les avantages des vivaces indigènes

Le choix de vivaces indigènes pour l'aménagement de massifs présente de nombreux avantages écologiques et économiques par rapport aux plantations saisonnières de type floraison alternée. Concrètement, les vivaces indigènes offrent les bénéfices suivants:

- **Durabilité et efficacité économique:** les vivaces sont pérennes et repoussent chaque année. Les plantations saisonnières doivent, elles, être renouvelées à chaque saison, ce qui implique un surcroît de travail et de coûts.
- **Valeur écologique:** les vivaces indigènes constituent un habitat précieux et une source de nourriture pour de nombreux insectes – abeilles, papillons et autres pollinisateurs. Elles favorisent la biodiversité et soutiennent l'équilibre écologique.
- **Moins d'entretien:** adaptées aux conditions locales de sol et de climat, les vivaces exigent moins d'eau, de fertilisation et de soins que les plantations saisonnières, souvent très exigeantes.
- **Attrait tout au long de l'année:** alors que les floraisons saisonnières se limitent à certaines périodes, de nombreuses vivaces offrent, selon les espèces, des fleurs, des fructifications décoratives ou des structures hivernales qui enrichissent le paysage même en saison froide.

En remplaçant les plantations saisonnières par des vivaces indigènes, on renforce donc la biodiversité tout en créant des massifs durables, faciles d'entretien et esthétiques.

La **Constitution fédérale** prévoit que la Suisse s'engage pour la préservation durable des bases naturelles de la vie et veille à ne pas exploiter la nature au-delà de sa capacité de régénération. Plusieurs lois en assurent la mise en œuvre:

- Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage
- Loi fédérale sur la protection de l'environnement
- Loi fédérale sur la chasse
- Loi fédérale sur la pêche
- Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- Loi fédérale sur l'agriculture
- Loi fédérale sur la protection des eaux
- Loi fédérale sur les forêts
- Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement

Toutes ces dispositions s'appliquent également aux zones bâties. Pour la promotion de la nature dans ces espaces, la Loi sur la protection de la nature et du paysage fixe directement la répartition des compétences. Par ailleurs, la **Stratégie Biodiversité Suisse** (2012) et le **Plan d'action Biodiversité** (phase I: 2017 – 2024 / phase II: 2025 – 2030) définissent des objectifs et mesures concrets.

Au-delà des frontières nationales, la Suisse a ratifié la **Convention de Berne**, un accord du Conseil de l'Europe sur la conservation de la flore et de la faune sauvages européennes ainsi que de leurs habitats naturels (entrée en vigueur en 1982).

B.1 Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)

La LPN prévoit une base légale essentielle pour la promotion de la biodiversité dans les zones bâties. Il s'agit notamment de la compensation écologique prévue à l'article 18b, alinéa 2, ainsi qu'à l'article 15, alinéa 2 de l'Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage du 16 janvier 1991 (OPN).

- Art. 18b LPN

Dans les zones intensivement exploitées, à l'intérieur comme à l'extérieur des agglomérations, les cantons veillent à assurer une compensation écologique par des haies, bosquets, ripisylves ou toute autre végétation

proche de la nature et adaptée au site. Les intérêts de l'agriculture doivent être pris en compte.

- Art. 15 OPN – Compensation écologique

La compensation écologique (art. 18b, al. 2, LPN) a notamment pour but de relier des biotopes isolés entre eux, en créant, au besoin, de nouveaux biotopes, de favoriser la diversité des espèces, de parvenir à une utilisation du sol aussi naturelle et modérée que possible, d'intégrer des éléments naturels dans les zones urbanisées et d'animer le paysage. Ainsi, la Confédération oblige les cantons à mettre en œuvre une compensation écologique dans les zones fortement exploitées. Dans les espaces bâtis, cette mise en œuvre relève de la compétence des communes.

B.2 Stratégie Biodiversité Suisse (SBS) 2012

En 2012, le Conseil fédéral a défini dix objectifs dans le cadre de la Stratégie Biodiversité Suisse, auxquels devaient se référer la Confédération, les cantons, les communes ainsi que les acteurs privés jusqu'en 2020, afin de préserver durablement la biodiversité et les services écosystémiques. L'analyse d'impact publiée en 2022 a montré que la majorité de ces objectifs n'avait pas été atteinte. En 2024, leur échéance a donc été prolongée jusqu'en 2030. Le besoin d'action dans les zones bâties se reflète dans les objectifs suivants:

- Objectif 7

D'ici à 2030, la société doit disposer de connaissances suffisantes sur la biodiversité. Celles-ci doivent constituer la base pour que la biodiversité soit reconnue par toutes et tous comme une ressource vitale essentielle et qu'elle soit prise en compte dans les décisions pertinentes.

- Objectif 8

D'ici à 2030, la biodiversité dans les espaces bâtis doit être encouragée de manière à ce que ces espaces contribuent au maillage des habitats, que les espèces caractéristiques des milieux urbains soient préservées, et que la population puisse expérimenter la nature, tant dans son environnement résidentiel que dans les zones de détente de proximité.

B.3 Plan d'action Biodiversité

En 2017, la stratégie a été concrétisée par le Plan d'action Biodiversité Suisse (PA SBS). Sa première phase de mise en œuvre (2017 – 2023) comprenait 26 mesures, dont plusieurs pouvaient également être appliquées dans les zones bâties. Fin 2024, il a été décidé de lancer la deuxième phase de mise en œuvre (2025 – 2030). Celle-ci comprend 15 mesures, ciblant en particulier la lutte contre le déclin des insectes, l'adaptation de la biodiversité aux changements climatiques, ainsi que la promotion de la diversité des espèces dans les espaces urbanisés.

La mesure 15, intitulée « Des espaces bâtis pour l'être humain et la nature », revêt une importance particulière pour la biodiversité en milieu urbain.

Les produits suivants doivent en découler:

- Un concept pour intégrer la promotion de la biodiversité et de la qualité paysagère dans l'espace bâti;
- Un soutien à l'exécution et à la planification;
- Des bases pour la collaboration avec d'autres politiques sectorielles;
- Des critères de qualité pour le matériel végétal et les semences.

A.4 Plan directeur cantonal

En 2019, la Confédération a approuvé le plan directeur cantonal (un instrument de pilotage juridiquement contraignant du développement territorial) pour les autorités cantonales. Dans sa version actuelle, le plan intègre également le renforcement et le développement de la nature dans les espaces bâtis, et ce dans plusieurs domaines thématiques. Un principe essentiel, figurant dans la fiche de coordination « A.9. Protection et entretien de la nature », peut servir d'argument majeur dans les négociations avec les communes. Elle indique: *Renforcer la nature en ville afin d'améliorer la qualité de vie urbaine, de réduire le risque d'inondations grâce à l'utilisation de sols perméables et de lutter contre les îlots de chaleur.*

Annexe C: Check-list pour la planification et pour la mise en œuvre

Les deux check-lists ci-dessous définissent les principales étapes de planification et de réalisation de projets écologiques en zone bâtie, elles doivent être complétées et actualisées selon le projet.

C.1 Check-list pour la planification

- ☐ Définir les séances avec les acteurs concernés
- ☐ Clarifier le flux d’informations et les responsabilités
- ☐ Définir clairement les objectifs du projet
- ☐ Établir un calendrier, un plan de mesures et un budget, et les actualiser en continu
- ☐ Prévoir la communication à la population
- ☐ Dès le départ, discuter de l’entretien et garantir ce dernier
- ☐ Vérifier les autorisations nécessaires
- ☐ Selon la complexité et le volume financier du projet, associer un bureau d’ingénierie ou d’architectes (notamment pour les appels d’offres)
- ☐ Selon l’ampleur du projet : élaborer les documents d’appel d’offres
- ☐ Exploiter les synergies (par ex. si des machines ou des spécialistes sont déjà présents sur place, les mobiliser aussi pour une surface voisine)
- ☐ Définir les zones d’utilisation en pensant aux publics cibles (zone naturelle, zone de rencontre, aire de jeux, etc.)
- ☐ Envisager l’implication de la population dans la planification et/ou la mise en œuvre
- ☐ Vérifier les distances avec les infrastructures existantes (ne pas oublier les installations souterraines)
- ☐ Consulter le cadastre des conduites
- ☐ Conserver et intégrer les structures existantes
- ☐ Promouvoir l’infrastructure écologique en considérant la surface dans un contexte plus large
- ☐ Tenir compte de la topographie, de l’ensoleillement et de l’exposition au vent lors de la planification
- ☐ Établir une liste des végétaux avec indication des tailles et des qualités (tenir compte de la croissance et des conditions du site)
- ☐ Établir une liste des matériaux, avec indication de leur provenance
- ☐ Vérifier l’accessibilité pour toutes et tous (pente et revêtement des chemins)
- ☐ Tenir compte de la sécurité (protection contre les chutes, revêtements amortissants)

- ☐ Contrôler la pollution des sols si une contamination est suspectée ou connue (par ex. anciennes vignes, bords de routes, pylônes électriques)
- ☐ Examiner si une installation d’arrosage est nécessaire et si elle peut fonctionner avec de l’eau d’irrigation ou de l’eau potable
- ☐ Planifier la protection des arbres existants
- ☐ Mettre en place une documentation photographique

C.2 Check-list pour la réalisation

- ☐ Consigner l’état initial (par écrit et avec photos)
- ☐ Établir le contrat d’entreprise
- ☐ Organiser des réunions de chantier hebdomadaires
- ☐ Protéger les arbres et arbustes existants
- ☐ Contrôler la qualité des plantes (avant plantation) ainsi que celle des matériaux
- ☐ Pour les plantations de vivaces : prévoir un paillage organique (non recommandé sur les surfaces rudérales)
- ☐ Pour les arbustes et arbres : prévoir des systèmes d’attache et de protection contre la tonte
- ☐ Pour les arbres isolés : prévoir une protection du tronc afin d’éviter les brûlures d’écorce dues au soleil
- ☐ Respecter la période de semis et définir la méthode à appliquer (selon les cas, les semences ne doivent ni être incorporées au sol ni arrosées)
- ☐ Pour les plantations d’arbres et arbustes sur sols très caillouteux : prévoir du charbon actif végétal (en zone urbaine, utiliser un substrat de fosse de plantation)
- ☐ Ne pas effectuer de travaux de terrassement en conditions humides
- ☐ Procéder à la réception des travaux avec procès-verbal et mention des éventuelles déficiences
- ☐ Documenter l’état final (par écrit et avec photos)

Annexe D: Check-list et catalogue d'idées pour la communication

Pour chaque projet, communiquer le plus tôt possible constitue un facteur essentiel de réussite. Un large éventail de techniques de communication peut être mobilisé. L'important est de rester innovant et créatif, afin d'encourager la participation et de susciter des émotions. La communication gagne en force lorsqu'elle est interactive et incite à agir (par ex. parcours thématique ou concours photo).

La check-list ci-dessous n'est pas exhaustive et sera régulièrement complétée.

D.1 Check-list pour la communication

☐ Planifier la communication suffisamment tôt, idéalement avant le début des travaux de mise en œuvre

☐ Définir les groupes cibles

☐ Contacter la personne en charge de la communication chez le partenaire de projet

☐ Utiliser un langage adapté aux publics cibles, éviter le jargon technique; privilégier des phrases courtes, simples et compréhensibles

☐ Mettre en avant la valeur ajoutée financière et écologique d'un aménagement proche de la nature

☐ Susciter des émotions: qu'est-ce que la population gagne grâce au projet?

☐ Établir un lien avec la vie quotidienne (p. ex.: par une chaude journée d'été, on préfère pique-niquer à l'ombre d'un arbre, n'est-ce pas?)

☐ Employer des formulations positives

☐ Utiliser l'humour et des slogans lorsque le projet s'y prête

☐ Mettre en évidence des options d'action concrètes

☐ Employer des images parlantes

☐ Intégrer des exemples ou des récits

☐ Recourir à différents canaux et méthodes de communication

☐ Prévoir suffisamment tôt une éventuelle cérémonie d'inauguration afin d'obtenir les ressources nécessaires

☐ Dès le lancement du projet, planifier et réaliser une documentation photo et/ou vidéo pour illustrer les transformations

D.2 Canaux de communication

La liste suivante présente des **idées et suggestions** de canaux de communication possibles. Penser également au bouche-à-oreille, un outil à ne pas sous-estimer.

Site internet

- Articles de blog
- Plateforme interactive
- Graphiques interactifs

Événements (visites guidées, excursions, actions participatives)

- Événement spécifique au projet (par ex. projet de désimperméabilisation)
- Atelier d'idées avec la population pour développer le projet
- Mise en œuvre ou entretien en commun avec des enfants et/ou des adultes
- Excursion d'une journée ou soirée sur un thème précis
- Marché avec stands d'information
- Cours de dessin ou de photographie dans la nature
- Activités sportives
- Lectures publiques

Actions

- Concours photo
- Jeu-concours ou énigme
- Campagnes thématiques
- Projets de science citoyenne
- Parrainages

Supports imprimés

- Flyers thématiques
- Campagnes de cartes postales
- Affiches
- Brochures d'information
- Presse locale et régionale

Lieux d'apprentissage dans la nature

- Chemin thématique
- Sentier interactif
- Circuit thématique
- Jeu de piste
- Parcours sensoriel

Applications

- App d'identifications des espèces

Annexe E: Exemples de plans d'entretien

Les deux exemples ci-après illustrent, sous forme de tableaux, des plans d'entretien axés sur la gestion professionnelle de surfaces à caractère naturel.

Tableau 1: Exemple de plan d'entretien pour une surface comprenant arbres, zones pavées, prairie fleurie et mobilier.

Le plan est structuré par type de surface (= profil). Les cases vertes indiquent les mois où les travaux d'entretien doivent être effectués; les cases orange signalent des interventions à réaliser uniquement si nécessaire.



Profil / Type de surface	Mesures	Détails	Fréquence	Remarque / Machines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable
Arbres / Arbustes	Entretien pied des arbres	Avant la fauche, couper l'herbe et l'utiliser comme pailis	2 – 4 fois / an	Faucille													
	Taille	Différenciée selon la forme, l'âge et l'espèce	Selon besoin	Taille des arbustes en février ; tailles des arbres à la fin de l'été. Sécateur													
	Ronde de contrôle	Vérifier ruptures, dégâts, maladies	1 fois / an	Contrôler tuteurs et attaches													
	Arrosage en période de sécheresse	Printemps / été selon précipitations. Avant l'hiver	Selon besoin	Quand on arrose, arroser longtemps													
	Contrôle	Vérifier l'état, rajouter du gravier si nécessaire	Selon besoin														
Prairie fleurie	Fauche – entretien	Hauteur de coupe : 10 cm. Laisser le produit de fauche 48h minimum, le retourner puis l'évacuer. Laisser des fleurs en floraison.	2 fois / an	Ne jamais faucher toute la surface en même temps ; la moitié la première semaine, l'autre moitié la semaine suivante. Laisser des bandes-refuges. Faucheuse à barre de coupe													
	Fauche – esthétique	Faucher régulièrement le long des chemins, largeur d'une tondeuse (« aspect soigné »)	7 – 14 fois / an	Si désiré. Tondeuse													
	Néophytes envahissantes	Inspection complète, arrachage conforme aux prescriptions et éliminer avec les ordures ménagères	1 fois / mois	Chaque fois qu'on est sur place													
	Contrôle de l'absinthe	Limiter la propagation. Avant floraison, arracher la plante avec racines.	1 – 2 fois / an	Floraison juillet – août													
	Evacuation déchets	Retrait des déchets de l'ensemble de la surface lors des interventions	Selon besoin														
Mobilier	Contrôle de la fonctionnalité	Lors des interventions sur site	Selon besoin														

Tableau 2: Exemple de plan d’entretien pour une surface comprenant prairie fleurie, gazon fleuri, arbustes indigènes, arbres et mobilier. L’objectif de chaque type de surface y est précisé.

↓

Nr.	Mesures d'entretien	Remarque	Fréquence	Mois	Machines	Responsable										
1	Prairie fleurie															
Objectif : prairie riche en espèces, composée de graminées, fleurs et herbes vivaces variées, avec un aspect fleuri attrayant. Pas de fertilisation. Arrosage éventuel après la fauche. Pas d'arrosage régulier. Le produit de fauche doit toujours être évacué.																
1.1	Fauche précoce à 10 cm	Dès avril, lorsque la végétation atteint env. 20 cm.	1 fois / an	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Faucheuse à barre ou tondeuse à gazon
1.2	Fauche du foin à 10 cm.	Laisser sécher le produit de fauche au moins 48h. Une coupe en été, éventuellement une en automne	1 – 2 fois / an													Faucheuse à barre ou tondeuse à gazon
1.3	Fauche d'entretien le long des chemins,	Largeur env. 50 cm (largeur d'une tondeuse)	4 – 15 fois / an													Tondeuse à gazon
2	Gazon fleuri															
Objectif : gazon stable et résistant, tolérant la sécheresse, avec des fleurs. Pas de fertilisant, pas d'arrosage régulier.																
2.1	Tonte à 4 – 5 cm.	Répartir le produit de la tonte au pied des arbres, évacuer le reste	4 – 8 fois / an													Tondeuse à gazon
3	Arbustes indigènes															
Objectif : Haie diversifiée d'arbustes indigènes. Favoriser les espèces à croissance lente, recéper les espèces à croissance rapide. Pas de fertilisant. Arrosage uniquement en cas de sécheresse prolongée.																
3.1	Taille sélective	Taille pendant la période de repos végétatif. Faire des tas avec les branches	Tous les 3 – 15 ans													Tronçonneuse
4	Arbres															
Objectif : arbre de grande taille, source d'ombre et régulateur du microclimat. Taille uniquement si nécessaire (respecter le gabarit de sécurité). Pas de fertilisant. Arrosage uniquement en cas de sécheresse prolongée.																
4.1	Contrôle annuel	Éliminer les branches dangereuses ou susceptibles de se casser. Vérifier les tuteurs et attaches.	1 fois / an													Sécateur, tronçonneuse
4.2	Taille d'été	Éviter de couper les branches > 7 cm de diamètre.	Tous les 3 – 7 ans													Sécateur, tronçonneuse
5	Autres															
Objectif : évacuation des déchets, contrôle des néophytes envahissantes, entretien du mobilier																
5.1	Evacuation déchets	Lors d'autres interventions sur place	Selon besoin													
5.2	Contrôle des néophytes envahissantes	Lors d'autres interventions sur place	Selon besoin													
5.3	Entretien du mobilier	Nettoyer, vernir et huiler le mobilier	1 fois / an													

Annexe F: Recommandations et références complémentaires

Sur la base de notre expérience, nous recommandons les ouvrages suivants (liste non exhaustive):

Parc naturel Pfyn-Finges

- Miniguide arbustes indigènes – haies variées (2022)
- Miniguide néophytes envahissantes – Identifier, lutter, éliminer et remplacer (2022)
- Brochure: Fleurs indigènes pour la biodiversité. Conseils pour semis et entretien (2021)

Promotion de la biodiversité en milieu bâti

- Wissensportal für naturnahe Freiräume – Portail de connaissances pour des espaces de plein air proches de la nature (bientôt en français). www.fokus-n.ch
- Aide pratique pour intégrer la biodiversité dans l'immobilier. <https://toolbox.siedlungsnatur.ch/fr/>
- Baustein für Baustein zurück zur Natur. Eine Anleitung. Natur findet Stadt. Ville de Baden (2015). En allemand.
- Natur im Siedlungsraum. Leitfaden für Gemeinden, Privatpersonen und Unternehmen. Parc naturel de Thal (2020). En allemand.
- Guide pratique pour plus de biodiversité. Canton du Valais (2010)
- La nature en ville et au village. Aide pratique pour les communes visant à promouvoir la biodiversité en milieu bâti. Canton du Valais (2022)
- Modules nature. JardinSuisse
- Guide pratique de la nature en ville (2025)

Arbres

- Arbres et arbustes en milieu bâti. Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO) / BirdLife Suisse (2016)
- Schlussbericht Urban Green & Climate Bern Die Rolle und Bewirtschaftung von Bäumen in einer klimaangepassten Stadtentwicklung. Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). En allemand.

Vivaces

- Auf dem Balkon blühend durchs Jahr. Natur im Siedlungsraum (NimS). En allemand.
- Balkonoasen mit einheimischen Pflanzen. Stiftung Wirtschaft und Ökologie. En allemand.

- Sites web: www.floretia.ch, www.futureplanter.ch (en allemand), www.wildstauden.ch (en allemand).

Prairies

- Praxis-Handbuch Wiesen. Stiftung Wirtschaft und Ökologie (2021). En allemand.
- Prairies fleuries, aménagement et entretien. Pro Natura Pratique n° 21 (2014)

Haies

- Merkblatt einheimische Heckenpflanzen. AGRIDEA (2008). En allemand.
- Hecken – richtig pflanzen und pflegen. AGRIDEA (2021). En allemand.
- Merkblätter für die Vogelschutzpraxis Schnitt von Sträuchern und Hecken in Siedlungen: wann und wie? Station ornithologique suisse (2014). En allemand.

Informations générales sur les plantes

- Prescriptions suisses de qualité pour plantes de pépinières et plantes vivaces. Jardin-Suisse (2018)
- Plantes toxiques sauvages et domestiques. Tox Info Suisse (2020)

Plantes exotiques envahissantes

- Guide pratique sur les néophytes envahissantes – reconnaître les plantes problématiques et intervenir correctement. Canton du Valais (2022)
- Site InfoFlora: Néophytes envahissantes. Fiches avec mesures pour toutes les espèces concernées. www.infoflora.ch
- Site Cercle Exotique. <https://www.kvu.ch/fr/home>

Faune

- Fiches pratiques pour la protection des oiseaux: Un jardin favorable aux oiseaux. Station ornithologique suisse (2019)
- Blumenreiche Lebensräume und Wildbienen im Siedlungsgebiet – Schweizer Vogelschutz SVS/BirdLife Schweiz (2015). En allemand.
- Diverses fiches pratiques de la Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles en Suisse. www.infofauna.ch
- Merkblatt Bahn frei für Igel. Igelzentrum Schweiz. En allemand.

Entretien des espaces verts

- Mehr als Grün – Profilkatalog naturnahe Pflege. Grün Stadt Zürich (2019). En allemand.
- Handbuch ökologischer Unterhalt. Kanton Solothurn, Amt für Raumplanung (2021). En allemand.
- Interdiction des herbicides et biocides sur les chemins et places, et méthodes alternatives de lutte contre les adventices. JardinSuisse (2021)

Espaces extérieurs sans obstacles

- Directives « Réseaux piétonniers adaptés aux personnes en situation de handicap ». Centre spécialisé pour l'architecture sans obstacles (2000)

Aires de jeux

- Documentation technique « Aires de jeux ». Bureau de prévention des accidents (BPA), 2020
- Spielplätze für alle. Fondation Denk an mich. En allemand.
- Praxishilfe Naturnahe Freiräume für Kinder und mit Kindern planen und gestalten. École supérieure FHNW (2016). En allemand.
- Planungs- und Gestaltungsdossier zu naturnahen Spiel- und Pausenplätzen. Fondation Roger Federer, Fondation Naturama Aargau, RADIX Fondation suisse pour la santé et l'Université des sciences appliquées de Zurich. (2021). En allemand.
- Beispiele und Argumentarien zu naturnahen und kinderfreundlichen Spielräumen. Kanton Aargau und Naturama Aargau (2019). En allemand.

Dispositions types pour les règlements de construction

- Biodiversité et qualité paysagère en milieu bâti. Recommandations pour des dispositions types destinées aux cantons et aux communes. OFEV (2022)
- Étude conceptuelle – Éléments pour l'intégration de la biodiversité dans des règlements de construction types. OFEV (2020)

Impressum

Autrices:

Evelyne Oberhummer

MSc Biologiste
Responsable du secteur Nature et Paysage
Parc naturel Pfyn-Finges

Rachel Imboden

MSc Biologiste
Studio Natur Imboden
www.studio-natur.ch

Photographies:
Naturpark Pfyn-Finges
Rafaël Moser
Xflorix_photography
Studio Bonnardot
Jean-Pierre Balmer
Fabio Bontadina
Daniel Furrer
Florian Blösch
Hubert Degenhart
Christian Pfammatter
Hans Ruppen

Design:
atelierruppen.ch

Impression: Aebi Druck

Copyright:
2026, Parc naturel Pfyn-Finges

